



Lettre d'information N°112 – Avril 2023

La crise de l'eau

1 / 7

Dès 2012, l'Union Européenne rappelait utilement que : *"l'eau est essentielle à la vie humaine, à la nature et à l'économie. Elle se renouvelle en permanence, mais elle est néanmoins limitée et ne peut pas être obtenue à partir d'autres ressources ni remplacée par d'autres. L'eau douce ne représente que 2 % environ de l'eau de la planète et les demandes concurrentes risquent d'entraîner à l'échelle mondiale un déficit de l'approvisionnement en eau estimé à environ 40 % par rapport à la demande d'ici à 2030.*

La politique de l'eau de l'Union européenne a contribué avec succès à la protection de nos ressources en eau. Le présent plan d'action (lire en note 1 - publié en 2012) pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe a pour finalité de lever les obstacles qui gênent les mesures visant à sauvegarder les ressources en eau. Il se fonde sur une évaluation détaillée de la politique existante. "

En 2023, la crise énergétique et la hausse des matières premières impactent déjà significativement l'économie française. Mais cela pourrait n'être que des phénomènes transitoires face à la crise de l'eau qui est devenue très visible et sensible lors de la sécheresse en 2022 et qui, à ce titre, pourrait bien devenir LA crise des mois et années à venir.

Le 30 Mars dernier, Emmanuel Macron, conscient de la nécessité d'intervenir au plus haut niveau sur ce sujet, a présenté à Savines-le-lac, dans les Hautes-Alpes, les grandes lignes du "Plan Eau" de l'exécutif pour faire face aux sécheresses actuelles et à venir. Avec notamment des mesures de sobriété, une plus grande réutilisation des eaux usées et quelques investissements supplémentaires.

Tout d'abord, de quelle eau parle-t-on ? Eau prélevée ou eau consommée ?

En France métropolitaine, la ressource en eau douce se trouve dans les eaux de surface (cours d'eau et lacs) et dans les nappes d'eau souterraines, dites phréatiques ou aquifères. Un volume moyen de 210 milliards de m³ se renouvelle ainsi année après année sur le territoire métropolitain, apporté à la fois par les précipitations et par les fleuves et rivières, y compris ceux arrivant des pays voisins.

Avec des prélèvements totalisant environ 31 milliards de m³, les besoins en eau semblent donc couverts à ces échelles de temps et d'espace. Cependant, les plus forts prélèvements ont lieu en été lorsque la disponibilité de la ressource est la plus faible, ce qui peut provoquer localement de fortes tensions sur la ressource en eau, ainsi que des pénuries temporaires, comme enregistrées l'an dernier.

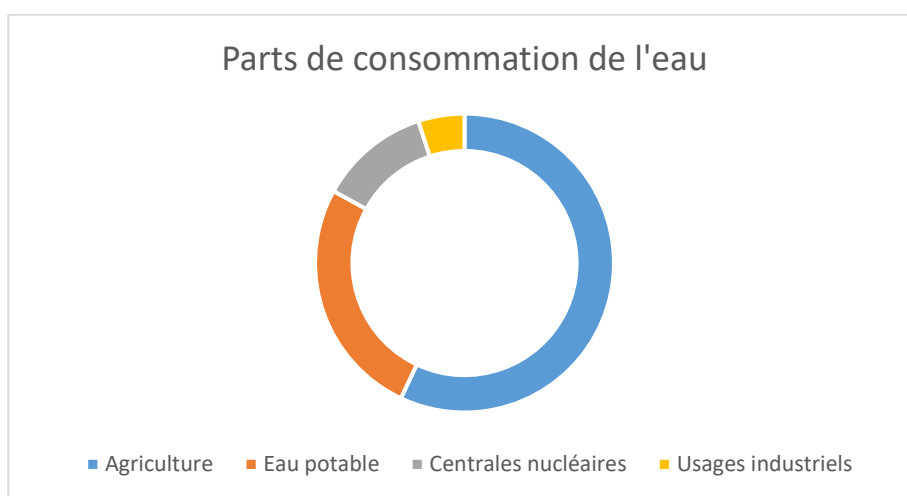


L'eau consommée correspond à la partie de l'eau prélevée non restituée aux milieux aquatiques, de surface ou non. Cette part est très variable selon les utilisations (*lire en note 2*). En moyenne, entre 2010 et 2018, le volume annuel d'eau consommée est estimé à 4,1 milliards de m³ en France métropolitaine, soit environ 15 % des 27,8 milliards de m³ d'eau prélevée.

L'alimentation des canaux constitue la différence entre 31 et 27,8 soit 3,2 milliards de m³ /an. Sachant que leur eau sert aussi à l'irrigation.

L'agriculture est la première activité consommatrice d'eau avec 57 % du total, devant l'eau potable (26 %), le refroidissement des centrales électriques (12 %), et les usages industriels (5 %).

2 / 7



Cette répartition est variable selon les bassins. Par exemple : l'eau consommée est attribuée majoritairement à l'agriculture dans les bassins Adour-Garonne (80 % du total consommé), Loire-Bretagne (59 %) et Rhône-Méditerranée (56%), à l'eau potable en Artois-Picardie (59 %) et en Seine-Normandie (53 %), et à la production d'électricité en Rhin-Meuse (36 %).

Un « Ecowatt » de l'eau et un plan de sobriété

Pour lutter contre les sécheresses, actuelles et à venir, le président a annoncé la mise en place d'un outil similaire à "Ecowatt", jauge utilisée cet hiver pour la consommation électrique, "*pour responsabiliser chacun*", ainsi qu'"*un plan de sobriété*" dans chaque secteur (l'énergie, l'industrie, le tourisme, les loisirs, et l'agriculture).

Parallèlement, un programme d'investissement pour adapter au dérèglement climatique les centrales nucléaires installées sur des fleuves pour se refroidir, troisième poste de consommation d'eau en France, va être lancé pour limiter les 12% qu'elles consomment. "*On doit adapter nos centrales nucléaires au changement climatique en engageant un vaste programme d'investissement pour faire des économies d'eau et permettre de fonctionner beaucoup plus en circuit fermé*", a indiqué le président. Sous-entendu, en limitant l'usage des tours de refroidissement qui évaporent des milliards de tonnes de vapeur d'eau, autre gaz à effet de serre puissant.



Multiplier par 10 la réutilisation des eaux usées

L'objectif d'Emmanuel Macron est d'atteindre 10% de réutilisation de ses eaux, par exemple pour l'irrigation agricole ou le nettoyage des voiries, contre moins de 1% aujourd'hui. *"Pour ça, nous avons décidé de lancer 1.000 projets en cinq ans pour recycler et réutiliser l'eau" et "in fine, nous voulons réutiliser 300 millions de m³, soit 3 piscines olympiques par commune (...) ou 3.500 bouteilles d'eau par français et par an"*, a déclaré le président.

Partager l'eau des méga-bassines

L'accaparement de cette ressource par quelques exploitants agricoles, sous l'égide de leur syndicat majoritaire, la FNSEA, et le soutien du ministre de l'Agriculture relayé par les préfets, est au centre de nombreuses plaintes et revendications, exprimées clairement depuis des années et malheureusement violemment à Sainte-Soline le 25 Mars dernier (*lire en note 3*).

Le président a plaidé pour la création d'un *"fonds pour l'hydraulique agricole"* et l'accélération des projets, notamment des bassines. *"Il faut certains endroits avec de nouveaux ouvrages et pour cela il faut un cadre clair. Il ne s'agit pas de privatiser l'eau ou permettre à certains de se l'accaparer. La règle, c'est le partage entre les différents usages, agricoles et touristiques"*, a assuré Emmanuel Macron. *"Les nouvelles retenues devront être inscrites dans des projets de territoire concertés avec les collectivités territoriales et fondées sur des projections scientifiques. Il faudra qu'elles soient conditionnées à des changements de pratique significatives et individualisées avec des économies d'eau et la réduction de l'utilisation des pesticides"*, a mentionné le chef de l'État.

Le bon exemple n'est pas dans les Deux-Sèvres où se trouve Sainte-Soline - la méga-bassine autour de laquelle le *"champ de bataille"* s'est déroulé dernièrement - *"c'est 720.000 m³ d'eau prélevés dans la nappe phréatique stockés à l'air libre sur plus de 10 hectares, 18 kilomètres de tuyaux pour des agriculteurs, dont pas un n'a renoncé aux pesticides pour produire du maïs destiné essentiellement à l'exportation"*, a ainsi dénoncé Melissa GINGREAU, porte-parole du collectif Bassines Non Merci.

Pour Jean-François SOUSSANA, membre du Haut-Conseil pour le climat (*lire en note 4*), ces retenues d'eau pourraient même être une *"mal-adaptation"*. En juillet 2022, ce scientifique expliquait aux députés qu'à l'horizon de 2050 : *« nous aurons besoin, et je pense que les acteurs agricoles en sont conscients, de changement dans leurs systèmes de production pour réduire les besoins d'irrigation et pour parvenir à un meilleur équilibre avec le climat tel qu'il évolue »*.

Comment font les autres ?

Les européens sont, peu ou prou, logés à la même enseigne du manque d'anticipation de la crise de l'eau et les bassines font aussi question.



Sauf chez nos voisins espagnols où pour les retenues d'eau, il s'agit d'un modèle bien connu depuis des décennies, la plupart ayant été construites entre les années 1950 – dans le cadre d'un plan élaboré par le régime franquiste – jusqu'aux années 1990. Pour beaucoup d'acteurs économiques, agriculteurs y compris, il est même considéré comme dépassé et insuffisant dans un contexte de pénurie d'eau lié en partie au dérèglement climatique mais aussi à la gestion agricole. A ce jour, l'Espagne est une superpuissance des retenues d'eau, appelées là-bas « *embalses* » ou « *pantanos* ». Selon la Société Nationale des barrages et retenues d'eau, qui les fédère, on en compte 1.226 en 2022 (record d'Europe !) en particulier dans la moitié méridionale semi-aride.

Comme le rapporte Libération (*lire en note 5*) : « *aujourd'hui, ces embalses ont cessé d'être la solution-miracle. La preuve, en 2021 dans le cadre de sa stratégie nationale de restauration des fleuves, 108 barrages ont été détruits en Espagne sur un total de 239 dans l'UE, mais leur importance historique est une source croissante de conflits* ».

Parallèlement, la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023, qui s'est tenue du 22 au 24 mars à New-York (*lire en note 6*), s'est achevée avec l'adoption du Programme d'action pour l'eau. Ce plan d'action « *historique* » contient plus de 700 engagements visant à favoriser la transformation vers un monde où l'eau est en sécurité, allant de choix alimentaires plus judicieux à la réévaluation de l'eau en tant que puissant moteur économique et faisant partie de l'héritage culturel de la Terre.

Des moyens supplémentaires pour les agences de l'eau et la généralisation de la tarification progressive

Alors que le budget des agences de l'eau réparties sur l'ensemble des territoires est d'environ de 2,2 milliards d'euros par an, Emmanuel MACRON a annoncé que celui-ci sera augmenté de 475 millions par an. "C'est l'effort dont on a besoin pour déclencher au total environ 6 milliards de plus dans l'économie de l'eau chaque année", assure le président, indiquant que le plafond de dépenses de ces agences sera supprimé.

Déjà appliquée dans l'Hérault et à Antibes (*lire en note 7*), la "tarification progressive et responsable" va être généralisée. "Les premiers mètres cubes sont facturés à un prix modeste, proche du prix coûtant" et "ensuite au-delà d'un certain niveau, le prix du mètre cube sera plus élevé", a expliqué le président.

Décalage entre les attentes et la réalité

France Stratégie, think tank rattaché à Matignon, rappelle que d'après l'édition 2020 des chiffres clés sur l'eau et les milieux aquatiques : "les prélèvements d'eau tendent à diminuer depuis le début des années 2000, sauf pour les besoins de l'agriculture. La sécheresse que traverse la France depuis 2022 en est une bonne illustration. Ayant débuté précocement dès le printemps du fait de l'insuffisance des précipitations durant l'hiver 2021/2022, la quasi-totalité des départements de



métropole ont connu des restrictions d'eau durant l'été. En décembre, 48 étaient encore concernés dont 23 en niveau de crise, le plus élevé" (lire en note 8).

Au niveau européen, le programme de recherche Peseta IV (lire en note 9) a évalué à 65 millions d'individus la population qui serait exposée à des restrictions d'eau suivant le scénario du GIEC à +3 °c (contre 52 millions de personnes aujourd'hui). Par ailleurs, la population exposée à des restrictions sévères, c'est-à-dire 3,3 millions de personnes aujourd'hui, pourrait être multipliée par quatre jusqu'à 13 millions.

Même si ces conséquences affectent principalement et pour l'instant le sud de l'Europe, le changement climatique conduira à l'émergence de nouvelles zones de stress hydrique dans des pays tels que la Bulgarie, la Roumanie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne ou le Danemark.

Par ailleurs, comme l'indique France Stratégie, plusieurs exercices prospectifs nationaux ont entrepris de donner plus de visibilité aux pouvoirs publics sur l'évolution de la disponibilité de la ressource en eau dans les décennies à venir. Un paradoxe pourrait se développer dans les années à venir, conjuguant de fortes tensions sur les ressources en eau malgré un niveau global des précipitations qui est et restera considérable en France. Cela s'explique par la non-coïncidence spatiale, et surtout temporelle, entre les besoins en eau et les ressources hydriques. Il ne pleuvra pas forcément où et quand le besoin d'eau sera le plus important. En particulier, les besoins sont sensiblement plus forts en été alors que la ressource est relativement plus abondante en hiver, même si les hivers doux limitent les chutes de neige qui donnent l'eau qui descend des massifs montagneux et celle des fleuves alpins et pyrénéens au printemps.

Pour économiser l'eau, encore faut-il en avoir.

Sachez qu'un américain du Nord (USA & Canada) consomme en moyenne 1.600 m³ d'eau par an pour ses besoins résidentiels, industriels et agricoles soit plus de 4 m³ / jour.

En Europe, ce sont les Estoniens qui consomment le plus d'eau douce (1.036 m³ par an et par habitant). Les Français se situent dans la moyenne européenne avec une consommation de 497 m³ / an / habitant. Les Maltais, les Luxembourgeois, les Lettons, les Slovaques, les Espagnols et les Danois font partie des Européens sobres qui se soucient le plus de l'eau. Ils consomment moins de 130 m³ d'eau douce par an et par habitant.

Comme le rappelle les Echos dans un récent article : si en Amérique du Nord et en Europe, 98% de la population a accès à l'eau potable, il n'en va pas de même dans le reste du Monde.

Ainsi, le pourcentage tombe en dessous de 80% en Amérique Latine et en Afrique du Nord, à 68% en Asie centrale et en Asie du Sud et à 36% en Afrique sub-saharienne.

Pourtant, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : « *un minimum vital de 20 litres d'eau par jour et par personne est préconisé pour répondre aux besoins fondamentaux d'hydratation et d'hygiène personnelle.* »



Conclusion

Sur les trois usages principaux rappelés en début de lettre que sont l'agriculture, première activité consommatrice d'eau avec 57 % du total, devant l'eau potable (26 %), puis le refroidissement des centrales électriques (12 %), le Plan Eau annoncé par le président semble manquer d'ambition, pour l'instant, et ne pas donner d'amplification ni d'accélération à la politique européenne, pourtant clairement définie il y a 10 ans, notamment sur les usages de l'agriculture productiviste.

Dans les jours ou semaines qui viennent, même si la politique de l'eau en France relève majoritairement des collectivités territoriales et des agences de bassin, l'exécutif devra donner des directives et des objectifs ambitieux aux ministères concernés, aux préfets et dans la mise en œuvre des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des programmes de mesures (PDM) associés pour que ses orientations générales deviennent des réalités tangibles.

De votre côté, si votre activité est consommatrice d'eau, ce ne sera donc que sur l'eau potable et quelques usages accessoires que vous pourrez agir. Sans attendre d'éventuels compléments au Plan Eau de l'Élysée, vous pouvez dès maintenant consulter le petit guide édité par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (*lire en note 10*).

Lequel propose des conseils méthodologiques simples et des fiches pratiques (à adapter à vos objectifs, moyens et aux besoins de votre patrimoine immobilier) afin d'accompagner les collectivités et les administrations de l'État dans leur démarche d'économie d'eau.

Bon courage dans ce nouveau challenge pour motiver vos équipes à le mettre en œuvre.

Si cette note d'information succincte éveille des attentes ou des questions au sein de votre collectivité, organisation ou de votre entreprise, DCR Consultants se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion vers ce que le marché attend et ce qui pourrait vous être profitable. Cordiales salutations.



Denis CHAMBRIER
Consultant Senior
denischambrier@dcr-consultants.com
Mobile : 06.7777.1883



- Note 1 : [UE / plan d'action eau 2012](#)
Note 2 : [Statistiques du ministère de l'Ecologie en 2021](#)
Note 3 : [lemonde.fr](#)
Note 4 : [Haut Conseil pour le Climat](#)
Note 5 : [libération.fr - 26/03/23](#)
Note 6 : [ONU : Conférence sur l'eau - 2023](#)
Note 7 : [BFMTV.com / Plan Eau : tarification progressive envisagée](#) et
[Antibes Juan-les-Pins a l'eau la moins chère de France](#)
Note 8 : [France Stratégie / le coût de l'inaction climatique Mars 2023](#)
Note 9 : [UE / peseta-iv / water resources](#)
Note 10 : [EPTB Vienne : Guide des économies d'eau - bâtiments et espaces publics](#)

© DCR Consultants – Avril 2023